

L'edition de sciences humaines en Europe: enjeux et perspectives¹

MICHÈLE BATTISTI

L'edizione in scienze umane in Europa: posta in gioco e prospettive

L'Autrice si giova dei temi evocati dai partecipanti ad un colloquio svoltosi a Lione nel dicembre 2004, i cui relatori erano soprattutto francesi ma anche belgi, britannici, della Commissione Europea ed italiani, come da programma utilmente allegato. Ne segue il percorso, pur distribuendone i contenuti sotto titoli differenti e ponendo un particolare accento su alcuni di essi. A nostra volta, mettiamo in piena luce quanto riguarda l'Italia, traducendolo.

Le scienze umane e sociali sono fondamentali e perciò ci si deve battere per l'edizione di quanto le concerne; così pure per «il libro che risponde ad una maniera di riflettere che non deve sparire», mentre «deve pure essere preservata la logica scientifica... che differisce dalla logica editoriale».

L'università fin dal XIII secolo ha mantenuto contatti con l'edizione.

Si approfondiscono poi varie tematiche, a cominciare da situazioni nazionali molto diverse nel settore dell'edizione in scienze umane e sociali, ed in particolare in Italia , Regno Unito e Francia.

**

¹ Colloque organisé par Doc-Forum en partenariat avec l'Ecole normale supérieure (ENS) Lettres et sciences humaines, l'Ecole nationale des sciences de l'information et des bibliothèques (ENSSIB), l'Institut national de recherche pédagogique (INRP), le Laboratoire d'étude sur les nouvelles technologies de l'information, la communication, l'innovation et le changement (LENTIC) et le Syndicat national de l'édition (SNE).

Programme et *curricula vitae* des intervenants : <<http://www.docforum.tm.fr/colloques/paeue8-91204.htm>>.

* Per coerenza semantica al testo francese, abbiamo mantenuto il termine italiano che non traduce tuttavia l'ampiezza dei tratti della lingua francese, collocabile invece a livello intermedio tra le voci inglesi *publishing* e *press*.

** «L'edizione italiana è caratterizzata da un numero importante di editori ripartiti su tutto il territorio, da una forte percentuale di case recenti e di piccola dimensione, dal peso del settore delle scienze umane e sociali, delle traduzioni e delle vendite in circuiti non commerciali. Un tratto distintivo di questo Paese è la debole percentuale di lettori. D'altronde, poiché i bilanci delle biblioteche stagnano da dieci anni, i loro acquisti - consacrati in maggioranza a opere scientifiche e mediche - diminuiscono. Se sono stati creati tre consorzi per l'acquisto di opere in linea, le loro energie sono dedicate alle trattative con la casa Elsevier, a scapito di altri contenuti e servizi. Non esiste, d'altra parte, una politica nazionale di acquisti. L'edizione universitaria è altrettanto

Notato che una regolamentazione gioverebbe all'edizione universitaria, si constata il ritardo dell'applicazione in Francia, mentre quella suggerita dalla Commissione Europea riguarda l'economia finanziaria e legale e non i contenuti.

È chiaro che i docenti, i bibliotecari e gli editori sono coloro che trasmettono il sapere; nell'ambiente digitale i confini tra i loro "mestieri" tendono a diventare sfumati. In questo senso vengono portate ad esempio le azioni di un docente universitario belga, di un bibliotecario di una biblioteca di ricerca francese, di un editore del settore privato.

Alla ricerca di nuovi modelli economici, si esamina il mercato delle riviste scientifiche; si confronta il mercato delle edizioni degli Stati Uniti con quello europeo; si considera l'edizione dei libri scolastici in Francia, mentre per l'edizione digitale universitaria si auspica una soluzione "metaeditoriale".

L'avvenire della edizione in scienze umane e sociali in Francia pone una serie di interrogativi: ci si orienterebbe verso accordi tra edizioni universitarie e case editrici private.

Nella mediazione tra valutazione scientifica e lavoro editoriale si concorda che è necessaria una edizione universitaria più professionale. Modelli editoriali anglo-sassoni vengono confrontati con quelli dell'Europa continentale; sono illustrati i criteri di valutazione dei testi di un editore privato francese, nonché quelli di una casa editrice italiana ***.

atomizzata. Ci sono parecchie case editrici universitarie la maggior parte delle quali hanno optato per l'edizione in linea e l'accesso diretto, anche per le scienze umane. Le case editrici adattano il loro catalogo alle nuove esigenze pedagogiche dell'università, legate alla formazione continua; ciò offre delle prospettive, ma esige nuove competenze. D'altronde, il ricorso al manuale di scienze umane è meno frequente e la riforma dell'LMC [Licence-Master-Doctorat] implica una modifica del suo contenuto e della sua presentazione. Se, globalmente, il mercato resta potenzialmente importante, è eroso dal peso dei libri d'occasione e delle fotocopie e dalle abitudini di lettura, molto deboli, degli studenti».

*** «Una editrice italiana ci ricorda che deve far fronte a un pubblico particolarmente eterogeneo, a tirature medie in diminuzione, al frazionamento della configurazione generale. Poiché l'università deve rispondere ad una ricerca sempre più specializzata ed assicurare, nel contempo, una formazione generalista ad un pubblico numeroso di studenti che ha adottato nuovi comportamenti. Se la strategia interna di edizione è divenuta più complessa, il ruolo svolto rimane quello di mediazione tra la ricerca e il pubblico. La costruzione editoriale, poi, avviene progressivamente in collaborazione con il ricercatore, secondo modalità differenti adattate a diversi contesti. In una logica editoriale, contrariamente alla logica scientifica, la durata di vita commerciale riveste un ruolo importante, il che non esclude che un editore possa accettare di lavorare con testi difficili o con giovani ricercatori».

*Sono riferite definizioni relative ai periodici; si ricordano la creazione dell'European citation index in humanities, nonché i risultati di uno studio comparativo sull'offerta e diffusione di riviste di scienze umane e sociali in Francia, Italia **** e Spagna.*

Maria Pia Carosella

Parole chiave: Edizione - Scienze umane - Scienze sociali - Edizione universitaria - Valutazione scientifica - Periodici - Modelli economici

L'édition en sciences humaines et sociales doit être défendue. C'est ce qu'affirme Sylvain Auroux dans son exposé introductif. Elle est, en effet, le support de disciplines qui font l'objet d'attaques depuis plusieurs années bien qu'elles soient indispensables pour comprendre le monde actuel. Il faut que l'on se batte également pour le livre qui répond à un mode de réflexion qui ne doit pas disparaître. Quant à la logique scientifique, bâtie sur un marché clos où « *les universitaires parlent aux universitaires* », qui diffère de la logique éditoriale qui doit disposer d'une demande importante, elle doit être préservée.

Après avoir évoqué plusieurs manifestations organisées sur des thèmes liés à cette journée, François Dupuigrenet Desroussilles dresse un tableau historique des rapports étroits entretenus par l'université et l'édition dès le XIII^e siècle, bien avant les phénomènes induits par l'apparition de l'imprimerie. Il démontre ensuite que l'éditio universitaire doit répondre aujourd'hui à trois défis que sont les nouvelles technologies, les nouvelles formes d'enseignement et l'ouverture de l'université à l'ensemble de la société.

**** «I risultati di uno studio comparativo sull'offerta e sulla diffusione delle riviste di scienze umane e sociali in tre Paesi - Francia, Italia, Spagna - hanno messo in evidenza alcuni punti comuni - come il fatto che la struttura editoriale è atomizzata - mentre le differenze su altri punti sono notevoli, in particolare allorché si esamina il peso degli attori pubblici. Si noterà ugualmente la debole percentuale che rappresentano oggi le riviste in linea. Questa esposizione generale è stata completata da un quadro più dettagliato della situazione attuale in Italia e in Francia».

Des situations nationales très diverses

L'edition italienne se caractérise par un nombre important d'éditeurs répartis sur tout le territoire, un fort pourcentage de maisons récentes et de petite taille, le poids du secteur des sciences humaines et sociales, des traductions et des ventes dans des circuits non commerciaux. Ce qui distingue aussi ce pays, c'est le faible pourcentage de lecteurs. Par ailleurs, les budgets des bibliothèques stagnent depuis dix ans, leurs achats, consacrés majoritairement à des ouvrages scientifiques et médicaux, diminuent. Si pour les achats d'ouvrages en ligne trois consortiums ont été créés, leurs énergies sont consacrées aux pourparlers avec la maison Elsevier, au détriment d'autres contenus et services. Il n'y a pas, par ailleurs, de politique nationale d'achats. L'edition universitaire est tout aussi atomisée. On y trouve plusieurs presses universitaires dont la plupart ont opté pour l'edition en ligne et l'accès ouvert, même pour les sciences humaines. Les maisons d'editions adaptent leur catalogue aux nouvelles exigences pédagogiques d'une université, liées à la formation continue, ce qui offre des perspectives mais exige de nouvelles compétences. Par ailleurs, le recours au manuel en sciences humaines est moins fréquent et la réforme du LMD² implique une modification dans son contenu et sa présentation. Si, globalement, le marché reste potentiellement important, il est érodé par le poids des livres d'occasion et des photocopies et par les habitudes de lecture, très faibles, des étudiants.

Au Royaume-Uni aussi, le nombre d'étudiants a crû et a induit une augmentation de la demande, qui varie selon les disciplines, mais qui aurait augmenté dans les sciences humaines³. Il est difficile, en revanche, de corréler le nombre d'étudiants aux ventes dont la moitié sont liées à l'exportation, ce qui rend l'edition, par ailleurs, très sensible à l'instabilité des taux de change. On s'interroge aussi sur l'impact du dossier de photocopies distribué pendant le cours. Plusieurs enquêtes, biaisées car financées par des éditeurs, tendraient à prouver que le livre reste incontournable. Il semble néanmoins que le document électronique ne soit pas sur le point de le remplacer. Pour pallier des budgets plus limités, les bibliothèques

² Pour faciliter la lisibilité et la mobilité, on a voulu que l'enseignement supérieur en Europe soit bâti sur le même système. En France, cette démarche a pris le nom de " LMD " : licence-master-doctorat <<http://www.education.gouv.fr/sup/lmd/default.htm>>.

³ A noter que ma notion de sciences humaines est plus étroite au Royaume-Uni puisqu'elle n'englobe pas les langues et la littérature.

pourraient exiger de recevoir une partie des frais d'inscription des étudiants. Ce sont elles qui achetaient les revues dont le prix avait considérablement augmenté. Ayant adopté ensuite un système de livraison de photocopies d'articles individuels, elles ont résilié des abonnements, aggravant ainsi le problème. Elle se sont alors organisées en consortiums pour obtenir la version électronique d'une revue à un prix abordable. Elles se tournent aussi vers des solutions plus radicales, comme l'accès gratuit aux articles scientifiques financés par les auteurs ou un système de « *pay per view* » avec une allocation gratuite, mais limitée, pour les étudiants.

En France, on note la même augmentation considérable du public étudiant mais partagé entre université et grandes écoles. Il y aurait toujours un besoin fort de prescription de la part des étudiants mais face à cette demande, l'offre serait « molle », sans place explicite laissée à la lecture personnelle et un recours fréquent au photocopié. Les offres des bibliothèques universitaires, dont la situation s'est pourtant s'est améliorée, seraient également négligées. Par ailleurs, il est difficile de se repérer dans l'offre de l'édition universitaire qui n'est pas une catégorie définie statistiquement par le Syndicat national de l'édition (SNE). C'est néanmoins un secteur atomisé où le poids des grands groupes y est faible et où coexistent des acteurs privés et publics. Ce qui est noté aussi, c'est un *mouvement de ciseau* entre la baisse des chiffres d'affaires et une progression forte des produits, qui se traduit par une baisse des tirages, des difficultés d'exploitation en librairie et une baisse de rentabilité éditoriale, les coûts ne pouvant plus être réduits. On y répond en proposant des produits innovants, nettement différenciés, des ouvrages courts et synthétiques ou des ouvrages sur des questions d'actualité. Le support numérique ou les « *publications non éditoriales* » - où le travail éditorial est réduit au minimum - permettraient de sauvegarder des ouvrages plus pointus, « *œuvres en danger* », dont les tirages ont considérablement baissé.

Une régulation pour l'édition universitaire

Prix, distribution, concentration, soutien du livre français à l'étranger ou à la traduction, ... la régulation peut être opérée par divers moyens pour aider l'édition universitaire à faire face à la concurrence mais dont les choix auront un impact sur la production scientifique.

Dans sa communication, un éditeur du secteur privé, met en exergue la concurrence avec des éditeurs publics ou entre éditeurs privés sur des créneaux étroits, qui sont confrontés, en outre, à des modèles alternatifs. L'édition universitaire en France irait très mal et les facteurs aggravants sont nombreux. Il n'y plus aucun éditeur français en sciences dures et si l'édition universitaire peut être

rentable dans certains domaines, on se trouve dans un *monopoly* où les actionnaires vendent au plus offrant, souvent un éditeur étranger. Une politique industrielle de l'édition s'est manifestée trop tard en France, sauf pour l'édition scolaire. En outre, l'Etat intervient comme éditeur dans le secteur et les règles du jeu, peu claires, doivent être définies. Par ailleurs, s'il existe des systèmes en libre accès ils doivent être financés, car la gratuité et la désintermédiation ne seraient qu'un mythe. Il faut envisager de réaliser une « radiographie du secteur de l'édition » où « beaucoup d'occasions ont été perdues ».

L'accent a été mis sur les actions menées par la Commission européenne pour favoriser la concurrence. Son seul objectif est de s'assurer que la nouvelle organisation du marché, résultat de fusions ou d'acquisitions, n'a pas de conséquence négative pour le consommateur. La concurrence qu'elle entend maintenir varie d'un secteur à l'autre et n'implique pas toujours le maintien d'un nombre important d'acteurs. Si les éditions universitaires ne présentent aucun problème majeur, le cas Lagardère/VU/ Eritis a permis de présenter le détail du processus très rigoureux suivi par la Commission. On notera que c'est une analyse industrielle qui est effectuée, en termes d'économie financière et légale, et non en terme de contenus. Or ce sont les contenus qui nous inquiètent et non la quantité d'ouvrages, soit de plus en plus souvent des livres « formatés » qui, de plus en plus nombreux, pourraient donner l'illusion d'une situation favorable.

Qui fait quoi ?

Les enseignants, les bibliothécaires, les éditeurs sont tous des acteurs dans la transmission du savoir. Mais dans l'environnement numérique les frontières entre les métiers tendent à s'estomper.

Ainsi, un enseignant en histoire de l'art recourt au multimédia pour proposer à ses étudiants des supports de cours adaptés, palliant l'absence de ressources répondant aux besoins de ses étudiants. Si l'édition n'est pas le métier des enseignants, il leur appartient, en revanche, de proposer des cours de qualité, quel qu'en soit le support. A propos du droit d'auteur qui peut être revendiqué pour une représentation publique d'une œuvre protégée, il est rappelé que les musées n'ont généralement aucun droit sur les images dont ils sont propriétaires et que, lorsque l'œuvre n'est pas dans le domaine public, il existe en Belgique une exception à des fins de recherche et d'enseignement pour les reproductions analogiques. En ce qui concerne les reproductions numériques, des actions de lobbying sont en cours pour que la projection des images faite à des fins non commerciales soit autorisée.

Dans l'exemple donné d'une grande bibliothèque de recherche, l'accent est mis sur le regroupement d'une documentation importante ainsi que sur la mutualisation de la conservation, de services et de projets innovants. La documentation électronique va, en effet, prendre une place essentielle et elle doit être intégrée dans les processus d'acquisition et de sélection des documents. Par ailleurs, le bibliothécaire devient éditeur pour des sites, en partenariat avec les informaticiens, les chercheurs et les éditeurs, et il est, plus que jamais, formateur, accompagnant la découverte de nouveaux supports et de nouvelles ressources. Il lui faut être plus réactif et sur certains points son rôle s'avère très spécifique, comme pour les négociations des licences de sites ou de consortium pour lesquels il doit maîtriser des techniques juridiques et économiques et commerciales. Il doit aussi pouvoir réaliser une analyse fine de produits éditoriaux et être « *un peu ingénieur* » pour répondre aux questions techniques qui se posent. Mais il « *ne doit pas perdre son âme* ». S'il va évoluer vers des fonctions multiples répondant à des préoccupations différentes, si sa fonction comme enseignant ou éditeur n'a pas une identité ferme et définitive, elle doit rester liée au livre et à l'ouverture sur le savoir. Et s'il existe parallèlement des groupes internationaux, qui, comme Google, peuvent investir massivement, ils obéissent à d'autres logiques qui ne représenteraient pas des menaces pour les bibliothèques si l'articulation entre sphère publique et sphère marchande était bien marquée.

Dan son intervention, un éditeur en sciences humaines et sociale du secteur privé rappelle que la cible visée reste le monde universitaire, que le marché de l'édition en sciences humaines et sociales représente encore une part importante du marché et que plusieurs de ses composantes sont en phase de croissance. Les tendances restent les mêmes puisque les enseignants sont à la fois des clients et des prescripteurs et que le LMD n'aurait qu'un faible impact faible, du moins à court terme. En matière de concurrence il distingue une concurrence non éditoriale, constituée par les photocopies, les intranets universitaires et la baisse du budget des bibliothèques universitaires, et une concurrence éditoriale, celle que représentent de nouveaux entrants.

Ce sont des acteurs que sont les doctorants formés, par les CIES⁴ au métier d'enseignant qui ont été également présentés puisque le monitorat est conçu comme une intermédiation entre chercheurs, enseignants et les futurs étudiants que

⁴ Pour découvrir les CIES [Centre d'Initiation à l'Enseignement Supérieur] <<http://www.inp-toulouse.fr/cies/missions.htm>>.

sont les lycéens et les collégiens. Les productions faites dans ce cadre sont diverses, interdisciplinaires, menées souvent en collaboration avec les presses universitaires, y compris pour un grand public averti.

Les nouveaux modèles économiques

L'analyse financière présentée ensuite avait été faite pour des investisseurs potentiels dans l'édition américaine après avoir constaté que la profitabilité du marché des revues scientifiques stagnait. Ce qui a été confirmé, c'est que la valeur s'est déplacée des contenus - où le basculement vers l'*open access* est irrémédiable - vers la capacité à capter l'attention grâce à divers outils de recherche et de gestion de l'information. Le livre, lui, reste toujours incontournable dans l'environnement éducatif mais la profitabilité à moyen et long terme est supérieure pour le livre universitaire que pour le livre scolaire. Parmi les facteurs favorables : l'augmentation soutenue des effectifs étudiants aux Etats-Unis ainsi que dans les pays en développement. Le numérique n'y est pas négligé mais envisagé comme une valeur ajoutée par la combinaison du support papier et de services en ligne, pour la création de publications sur mesure, de systèmes de gestion et pour la maîtrise de certains coûts. Toutes les analyses ont démontré que le marché américain était un marché porteur. En Europe, la situation est différente car le marché est éclaté, pour des raisons linguistiques et par le grand nombre de petits éditeurs, alors que l'offre est très concentrée aux Etats-Unis. S'il existe de très grands éditeurs en Europe, ils opèrent surtout sur des marchés non européens.

Les collectivités locales achètent des manuels scolaires, financent l'informatique pédagogique et le secteur des manuels scolaires, qui a une forte rentabilité, reste concentré et fermé. C'est aussi un marché où existent des niches, des corps éditoriaux. Le numérique est apparu dès 1985 et progresse régulièrement. Aujourd'hui, les grands établissements sont câblés, l'ordinateur fait partie de l'équipement domestique et l'Internet a dynamisé les usages. Mais le marché du manuel scolaire et du numérique scolaire sont deux marchés très différents. L'un est stable, l'autre incertain. Le manuel électronique, substitut direct, ou le manuel pluridisciplinaire ont été des échecs. Il existe par ailleurs des produits concurrents que sont les photocopies qui distendent le lien entre l'ouvrage et l'évolution pédagogique. On notera aussi que le ministre de l'Education nationale voudrait offrir des ressources

éducatives en ligne et encourager de nouveaux usages. Si les collectivités locales, restent prudentes pour financer diverses expériences, elles mènent aussi des actions de manière dispersées, quelquefois dans une logique de concurrence.

Dans une thèse sur l'édition universitaire numérique, il a été souligné que le secteur des sciences humaines et sociales présentait une dimension culturelle et linguistique très forte, qu'il correspondait souvent à un marché très étroit et que le poids de la documentation numérique augmente avec celui de l'équipement des étudiants, les achats réalisés par les bibliothèques universitaires et les productions numériques des universitaires. On se trouve à la croisée de trois logiques : la logique universitaire, la logique du web et la logique éditoriale, aux modes de fonctionnement quelquefois contradictoires. Pour répondre à chacune d'entre elles, c'est une solution « métaéditoriale » qui est prônée. Organisée autour d'un acteur chargé de la fonction commerciale, de la gestion des droits et de la reconstruction des collections, il faudrait en définir la dimension géographique et le fondement du mode de régulation. Quoiqu'il en soit, l'exploitation du format numérique se fera progressivement par les éditeurs qui adopteront des modèles intermédiaires, les enseignants qui doivent reconsidérer l'importance de la fonction éditoriale, les bibliothèques universitaires qui verront leur place renforcée mais qui devront développer de nouvelles compétences.

L'avenir de l'édition en sciences humaines et sociales

L'analyse quantitative de l'édition en sciences humaines et sociales et des évolutions des pratiques de lecture devait déboucher sur des propositions de réforme des aides publiques. Elle a permis de constater que la crise provient d'une série d'adaptations indues par chacun des acteurs, comme les photocopies et l'absence de prescriptions, les pratiques non éditoriales de certains éditeurs, les pratiques d'autoédition des auteurs. On se trouve d'une part face à une surproduction, d'autre part par à une fragmentation due à la spécialisation étroite des chercheurs autour d'une discipline ; cette situation fait perdre les repères et on ne sait plus où

⁵ Benoît Epron, *L'édition universitaire numérique. Panorama et perspectives en sciences humaines et sociales*. « BBF » [Bulletin des Bibliothèques de France], 49 (2004), n. 3 <<http://www.enssib.fr/bbf/bbf-2004-3/09-epron.pdf>>.

⁶ Voir aussi : *Édition de sciences humaines et sociales : le cœur en danger*, rédigé par Sophie Barluet. PUF [Presses Universitaires de France], 2004 (Quadrages).

sont « *les vrais livres* » et s'il y a encore une innovation. Si la demande pour certains ouvrages est faible, l'offre va progressivement disparaître et l'on entre dans un cercle vicieux qui mène le secteur à sa perte. Mais il existe aussi des éléments encourageants, comme l'existence d'un public averti hors université, une structure éditoriale diversifiée, des innovations qui favorisent la lecture, des aides publiques soutenant des secteurs en difficulté comme les traductions.

Dans l'édition universitaire, le lecteur est aussi producteur du savoir et le livre joue un rôle fondamental dans la formation des étudiants, futurs enseignants et chercheurs. La forme même du support d'édition a un impact dans la construction du savoir. Par ailleurs puisque toucher le grand public n'est pas essentiel pour la vie de la science, pour maintenir et développer un produit codifié de haut niveau, il faut un soutien économique et politique à ces activités, défini en collaboration étroite avec tous les acteurs de ce secteur. En France, on s'orienterait plutôt vers des économies mixtes par des accords entre presses universitaires et maisons d'édition privées, impliquant aussi le rejet de tous les intermédiaires parasites qui ne produisent aucune valeur ajoutée. Les bibliothèques sont amenées à jouer un rôle par le choix dans la migration des supports, point crucial puisque le mode de pensée est lié à un mode de production. Si les presses universitaires devraient prendre un nouveau tournant, elles doivent s'attacher à sauvegarder leur rôle en matière d'expertise.

Un éditeur privé s'interroge sur l'avenir en sciences humaines dont la situation pour les travaux de qualité varie selon disciplines, mais aussi selon les formes puisque les ouvrages pluridisciplinaires ont un certain succès alors que les ouvrages pointus émanant d'un seul auteur peinent à trouver un public. Pour compenser les baisses des budgets d'acquisition des bibliothèques universitaires, il faut l'aide de l'Etat, y compris par des actions en partenariat, car l'absence de débouché se fera au détriment de la qualité éditoriale alors qu'il faut résister fortement à la banalisation et à la photocopie. Le succès de quelques grands auteurs charismatiques, d'ouvrages collectifs prouve qu'une demande existe pour des ouvrages de divulgation de qualité mais qui représentent un gros effort éditorial.

L'évaluation scientifique et le travail éditorial

C'est un plaidoyer pour une édition universitaire plus professionnelle et le maintien du livre qui a suivi. Les difficultés rencontrées aujourd'hui pour une diffusion en librairie condamnent les livres de spécialistes, invisibles dans la masse de produits formatés pour répondre aux potentialités commerciales. La tentation est grande de se porter vers des réseaux spécialisés ou vers ceux qui se bornent à proposer une simple mise en forme ou en ligne. L'éditeur est un médiateur entre le

chercheur et divers lecteurs et il joue à ce titre un rôle fondamental. Mais pour ceci, il faut une ambition éditoriale et définir un mode de développement qui sorte de la logique de publication interne. Ce travail, dans un cadre plus professionnel et plus ouvert, doit être envisagé au niveau interuniversitaire pour réaliser des économies d'échelle, dans le cadre d'une « *alliance* » pour sauver le livre de recherche établie entre les enseignants, les chercheurs, les éditeurs et les bibliothécaires.

Ce qui est souligné ensuite, ce sont les différences sensibles qui existent entre les presses universitaires anglo-saxonnes et le modèle universitaire tel qu'il est pratiqué en Europe continentale. On ne peut manquer d'être frappé par leur taille, le nombre important d'acteurs et la déclinaison des responsabilités et des compétences dans le processus de production. Ce qui frappe aussi, c'est l'accent mis sur la viabilité économique, la rigueur commerciale et comptable. L'évaluation, souvent faite on le notera à titre payant, dont les modalités ont été longuement présentées lors de l'intervention, y joue bien évidemment aussi un rôle important. Les contenus trop spécialisés sont ainsi réorientés vers les revues.

Une éditrice italienne nous rappelle qu'elle doit faire face à un public particulièrement hétérogène, à des tirages moyens en baisse, à un éclatement de la configuration générale. Puisque l'université doit répondre à une recherche de plus en plus spécialisée et assurer, en même temps, une formation généraliste à un public d'étudiants important ayant adopté de nouveaux comportements. Si la stratégie interne d'édition est devenue plus complexe, le rôle tenu reste un rôle de médiation entre la recherche et le public. Quant à la construction éditoriale, elle se fait progressivement en collaboration avec le chercheur, selon différentes modalités adaptées à divers contextes. Dans une logique éditoriale, contrairement à la logique scientifique, la viabilité commerciale, joue un rôle important, ce qui n'exclut pas qu'un éditeur puisse accepter de travailler avec des textes difficiles ou avec de jeunes chercheurs.

Pour ses ouvrages de recherche, un éditeur français appartenant au secteur privé présente son mode d'évaluation et de production réalisé selon des procédures précises. L'opération de tri est drastique et implique aussi le refus de textes trop spécialisés ou qui n'entrent pas dans le cadre d'une ligne de production. L'évaluation se fait en fonction des compétences internes mais aussi d'avis d'experts extérieurs. Les textes retenus peuvent être produits suite à des commandes, faites en fonction d'une demande perçue, mais de plus en plus souvent à partir de projets qui sont envoyés par des auteurs. Une première évaluation donne lieu à des synopsis de plus en plus détaillés qui se soldent, après plusieurs mois quelquefois, par un refus ou un contrat. Si la procédure permet de mettre sur le marché des ouvrages de qualité, le succès commercial n'est pas toujours assuré. C'est un risque que prend tout éditeur.

Les revues

Les revues sont le vecteur de communication essentiel pour la recherche. Mais leur signification est différente selon les disciplines ou le secteur couvert et selon que l'auteur travaille dans un monde clos ou ouvert.

Dans un premier exposé, il est souligné que l'édition de revues et des ouvrages représente une économie couplée à une économie symbolique. C'est l'exemple d'une discipline, la sociologie qui est utilisée pour dresser une typologie des revues et des lecteurs. Dans l'intervention suivante, il a été choisi de mettre l'accent sur les définitions, celles du champ sciences humaines et sociales, bien sûr mais surtout de la notion de public, appliquée à la revue, telle qu'elle a évolué dans l'histoire mais aussi dans ses différentes composantes. On s'est attardé aussi sur la notion de revue de presse qui permet de mettre en valeur l'importance de la recension qui devrait figurer dans chaque revue et être davantage valorisée, pour représenter une tâche scientifique à part entière. Enfin a été abordée la question de la lisibilité d'un texte qui ne « *n'exclut pas la complexité de la pensée* » et le rôle des grandes revues qui conduisent à « *donner des repères* » à l'ensemble de la société. Se pose néanmoins la question de solvabilité du public, de l'internationalisation, alors que la discipline concernée est très liée à un espace géographique, et des moyens à adopter pour conquérir un public plus large.

L'index de citation est un outil essentiel pour l'évaluation de la production scientifique. Pour pallier l'absence d'un outil de ce type qui soit efficace au niveau européen, la Fondation européenne de la science (ESF) mène⁷ une série de travaux depuis l'an 2000⁸. Il a été décidé ainsi de dresser une liste des revues considérées comme étant des revues de référence dans une discipline donnée dans chacun des vingt-six pays européens concernés et de les classer en trois catégories - revues internationales de très haut niveau et de haut niveau, revue nationale de haut niveau - selon une méthodologie commune. L'état de ce travail tel qu'il est mené en France en ce moment a été présenté et il a été donné des détails sur la méthodologie qui a été suivie ainsi que sur les premiers résultats obtenus. L'ESF entend étendre ensuite le système aux ouvrages.

⁷ Site de la Fondation européenne de la science : <<http://www.esf.org/index.php?language=1>>.

⁸ Pour des détails plus précis voir : *Building a European Citation Index in Humanities*. Dossier n. 69 *Les revues en sciences humaines et sociales*, « La lettre d'information SHS », numéro 69, <<http://www.cnrs.fr/SHS/actions/lettre69.php>>.

Ce sont les résultats d'une étude comparative de l'offre et de la diffusion des revues en sciences humaines et sociales dans trois pays - la France, l'Espagne et l'Italie - qui ont été présentés ensuite. Si des points communs ont pu ainsi être mis en exergue - comme de la structure éditoriale qui est atomisée -, les différences sur d'autres points sont marquantes, en particulier lorsque l'on examine le poids des acteurs publics. On notera également le faible pourcentage que représentent aujourd'hui les revues en ligne. Cet exposé général a été complété par un tableau plus détaillé de la situation telle qu'elle se présente en Italie et en France.

Un exemple de portail émanant du secteur privé a été présenté à la fin de cette session. CAIRN <www.cairn.info> est une société qui propose ses services aux maisons d'édition de revues francophones favorisant ainsi leur visibilité. Son objectif est prendre en charge la fabrication, la diffusion et la promotion de la version papier et électronique de revues en sciences humaines. Le site qui proposera des informations et des articles en libre accès ou en accès conditionnel, par différentes formules d'abonnement ou d'acquisition, selon la politique des éditeurs, sera ouvert en 2005.